

Mots-clés : bois taillé (Néolithique), géomorphologie, dendrochronologie, corbicule asiatique et stratigraphie

SONDAGE SUR UN BOIS DU NEOLITHIQUE FINAL Commune de Bruère-Allichamps (Cher)

Opération archéologique n°18-0159. Autorisation du 9 avril 2018

Le terroir d'Allichamps (Bruère-Allichamps, Vallenay, Farges-Allichamps/18) a révélé des occupations continues, dont les sites subaquatiques témoignent pour les Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze et âge du Fer, puis Antiquité, hauts Moyen Âge mérovingien et carolingien, Moyen Âge classique et jusqu'à l'époque contemporaine. L'emprise sur la rivière du territoire d'Allichamps a ainsi montré 19 entités archéologiques dans la rivière sur 1060 mètres, plus une épave d'un chaland en aval de la zone. L'enfoncement du lit, dans la deuxième moitié du XXe siècle, a détruit pratiquement tous les vestiges postérieurs au Xe siècle et l'essentiel des découvertes se concentre de la Préhistoire au haut Moyen Âge. L'incision du lit s'accroît avec la disparition progressive depuis 1983 de l'ancien barrage aval du moulin des Bordes.

Dans cet objectif de recueil des informations disponibles avant leur disparition, un travail sur une des entités préhistoriques a été réalisé : sondage, étude géomorphologique et dendrochronologie.

Bois du Néolithique final

Ce bois a été découvert en 2014 et daté par C¹⁴ entre 2880-2620 avant JC. En 2016 un premier sondage a été réalisé. La présence supposée d'aubier - qui ne s'est pas confirmée - et des dépôts argileux dans la partie engagée dans le substrat (sur 3 m) nous ont incités alors à limiter le dégagement à la surface supérieure et à revenir ultérieurement sur le site, deux laboratoires de dendrochronologie contactés, ayant montré leur intérêt pour une démarche de prélèvement concerté, les longues séquences chronologiques étant inédites et précieuses.

Il s'agit d'un tronc de chêne de 6.81 m de long et d'un diamètre de 28 à 38 cm, sur lequel quatre encoches ont été taillées à la hache de silex. La taille est effectuée en creux et les traces d'outillage sont encore visibles, le bois ayant été dégagé récemment, comme le montre son état relativement peu usé, malgré les 2,80 m dépassant en pleine eau dans le chenal de la rivière. Sur une des encoches, une première taille abandonnée est même encore identifiable. L'accentuation des creusements, avec des angles francs côté ouest, permet d'envisager le calage de pièces solides, vraisemblablement des pièces de bois, placées perpendiculairement au tronc. Le sens d'origine du tronc au moment de son usage pouvait être horizontal ou vertical.

Dans le sondage de 2016, un lest d'engin de pêche en calcaire, type nasse ou verveux a été trouvé. Deux lests de filet de pêche en calcaire ont également été trouvés à proximité.

Sondage et géomorphologie

Le sondage a montré une couche supérieure composée de galets, graviers et sables contenant des coquilles de corbicule asiatique. Ce coquillage invasif se répand dans les rivières en France depuis les années 1980 (après 1990 pour le Cher) et est un bon indicateur des sables récemment remaniés. Ce chantier a permis de travailler cette problématique et d'en diffuser les résultats. A la base de cette couche une poignée de porte en porcelaine vient confirmer le caractère récent de ce dépôt.

La couche inférieure est composée de sable et graviers, y compris sous le bois (sauf US argile protégée sous le bois). Sous le bois, sur une épaisseur de 3 cm et remontant de 2 cm sur les côtés du bois une argile limoneuse englobe la base. Le fond uniforme de sable et graviers se poursuit sous l'argile présente uniquement sous le bois.

Cette argile très pauvre en matières organiques, au point qu'une datation C¹⁴ classique n'a pas donné de résultat, a été datée par AMS C¹⁴ entre 1687-1503 avant J.-C., date calibrée, soit 1200 ans plus jeune que le bois. Cette différence est connue dans la littérature, montrant souvent, en contexte fluvial, un désaccord entre le bois trouvé et le sédiment dans lequel il est inclus. Ce fait est dû aux remaniements opérés sur les sédiments comme sur les bois.

L'étude géomorphologique laisse place à deux hypothèses :

- La matière organique peut être piégée ou se développer plus tardivement dans le niveau argileux sous le bois ce qui sous entendrait que le bois est en place sur une argile contemporaine, mais rajeunie de 1200 ans par la matière organique.

- La matière organique peut être piégée par décantation en même temps que la matière fine dans un milieu fermé de type bas-fond déconnecté du cours d'eau principal. le bois est charrié par le courant pour se déposer sur le niveau argileux qui est érodé lors de la remise en eau à l'exception des dépôts préservés sous le bois. Au plus 1200 ans sépare ces deux événements.

Dendrochronologie

Le bois de chêne à l'origine avait un diamètre d'au-moins 60 cm. Il compte un nombre important de 148 cernes conservées. La croissance est lente et régulière et il est possible d'envisager un arbre ayant évolué en milieu fermé. Cette remarque est intéressante car le caractère anthropique des encoches réalisées interroge sur l'intention et le choix de l'arbre, qui n'appartient pas à la ripisylve.

Le patron de croissance a été testé sur l'ensemble des référentiels à disposition datés du Néolithique. Ces derniers se concentrent sur l'est de la France et la Suisse, essentiellement avec les sites palafittes. Malheureusement, aucun résultat concluant n'a été retenu pour le Néolithique final. Cet état de fait s'explique d'une part, par la difficulté de dater une série isolée et d'autre part en raison de l'absence de référentiels pour cette période pour le Centre de la France.

L'utilité du prélèvement – nécessité également par son dégagement rapide accentué par l'évolution du chenal de la rivière et sa disparition à terme - s'inscrit dans une démarche de documentation et d'inscription dans une base de référentiels absents pour le Néolithique en France centrale, qui permettra, à terme, peut-être, de dater des individus isolés.

Perspectives

L'observation des autres bois signalés à proximité a montré qu'ils étaient à présent découverts à l'étiage. Le dessèchement de deux d'entre eux a été constaté. Il paraît urgent d'étudier ces bois en voie de destruction.

Olivier TROUBAT